



## Intérêts d'emprunt

-----  
Par antilgwa

Bonjour ,

J'ai emprunté pour construire ma maison en 2005. Puis je déclaré les intérêts de cet emprunt aux impôts? Si oui dans quelle case.

Merci

-----  
Par ESP

Bonjour

Malheureusement, aucun dispositif ne permet une réduction d'impôt ou une déduction des intérêts d'un crédit souscrit en 2005.